

# commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 3 de l'ordre du jour

CX/MMP 10/9/3 Add. 2  
Janvier 2010

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS

Neuvième session

Auckland, Nouvelle-Zélande, 1 - 5 février 2010

#### AVANT-PROJET D'AMENDEMENT DE LA *NORME CODEX POUR LES LAITS FERMENTES* (CODEX STAN 243-2003) CONCERNANT LES BOISSONS A BASE DE LAIT FERMENTE

Observations à l'étape 6  
(soumis par les Philippines)

#### Philippines

Les Philippines saluent les efforts déployés par le groupe de travail physique sur le lait fermenté concernant les boissons à base de lait fermenté, placé sous la présidence éclairée de M. Winarno de l'Indonésie. Les Philippines ont constaté une évolution importante et constante vers l'adoption finale de la norme.

#### À l'annexe IV, 2.4 Boissons à base de lait fermenté :

Les Philippines se félicitent de l'occasion de réitérer leur appui à l'élimination des crochets autour de la teneur minimale de 40 % de lait fermenté et donc de retenir le libellé « **40 % (m/m) de lait fermenté** ». La FIL a apporté la justification de ce choix lorsqu'elle a présenté les conclusions de son étude réalisée à la demande du CCMMP, indiquant que la majorité des produits examinés avaient une teneur en protéines correspondant à 40-50 % de lait fermenté. Par ailleurs, la majorité des boissons à base de lait fermenté du commerce ont une teneur minimale de 40 % de lait fermenté.